

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 septembre 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.



N°28

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Maires - Adjoint, Mme Nicole ESTERLE, M. Jean-Paul PETIT, Mme Cécile THEVENET, M. Michel CAILLARD, M. Mathieu MOUSSOUR, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Jacqueline RNOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DEROBE, M. Régis DESTRUEL, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, M. Nicolas MARLIN, M. Thierry GRECK, soit 28 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mme Sylvie DALESME représentée par Mme Violaine BOUILLAGUET jusqu'à 20h20, Mme Nicole LATHIERE représentée par M. Florent PLAS, Mme Anne BOUYER représentée par M. Thomas MADELMONT, Mme Marie-Josée PINTO représentée par M. Henry TURLIER, Mme Judith BERLAND représentée par M. Nicolas MARLIN

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Cité de l'Accordéon et des Patrimoines –Exposition « Cécile et Marie DESLIENS, Sœurs à l'œuvre » organisée du 23 octobre 2026 au 28 mars 2027 – Mise en vente du catalogue et d'une affiche et fixation des tarifs de vente

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget communal,
- Considérant que, dans le cadre de sa programmation culturelle 2026, la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines a prévu la réalisation d'une exposition temporaire intitulée « *Cécile et Marie Desliens – Sœurs à l'œuvre* » du 23 octobre 2026 au 28 mars 2027,
- Considérant que l'exposition retracera le parcours artistique de ces deux sœurs peintres, Tullistes une partie de leur jeunesse et mettra en lumière leur formation, leurs réseaux et leurs choix artistiques tout en interrogeant la place des femmes artistes dans la société de la fin du XIX^e siècle,
- Considérant que l'exposition est, par ailleurs, l'occasion de valoriser le fonds de peintures et de dessins lié à ces artistes que conserve le musée,

- Considérant que la Cité, afin de réunir un corpus d'œuvres représentatives et de permettre au public de découvrir d'autres œuvres méconnues, a sollicité des prêts auprès d'autres musées et a également fait appel aux collections privées,
- Considérant qu'à l'occasion de cette exposition, il est prévu d'éditer 500 exemplaires d'un catalogue ainsi que 30 exemplaires d'une affiche (format 30 x 40 cm),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Approuve la mise en vente de 400 exemplaires du catalogue intitulé « Cécile et Marie Desliens, sœurs à l'œuvre » et fixe le tarif de vente dans le cadre de la boutique de la Cité à 15 euros l'exemplaire, les exemplaires gratuits étant réservés aux prêteurs, au dépôt légal et à la presse.

2 -Approuve la mise en vente de 30 affiches à 1,50 euros l'exemplaire.

3- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager les démarches éfférentes.

4 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

-



Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX

Transmis au Contrôle de Légalité le : 05 OCT. 2026
Date et ref de l'accusé de réception : 05 OCT. 2026

128 - 29092026